

DESCRIPTION

404094

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DU

DUCHÉ DE BOURGOGNE,

PRÉCÉDÉE

DE L'ABRÉGÉ HISTORIQUE DE CETTE PROVINCE,

PAR M. COURTÉPÉE, PRÊTRE.

DEUXIÈME ÉDITION,

Augmentée de divers Mémoires et Pièces.

« L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale, est la
» seule où notre ame s'attache par un intérêt patriotique; les autres
» peuvent nous sembler curieuses, instructives, dignes d'admiration,
» mais elles ne touchent point de cette manière. » *Aug. THIERRY.*

TOME TROISIÈME



A DIJON,

CHEZ VICTOR LAGIER, LIB.-ÉDITEUR, PLACE ST.-ÉTIENNE.

1848.

FRANGY.

Frangiacum, selon un titre de 1065, vocable St. Denis ; patron, l'abbé de Baume, diocèse de Besançon, doyenné de Lons-le-Saunier ; subdélégation de Louhans. Seigneurie à M^{me} de Courteille, ressortissante par appel au bailli du comté de Bosjan.

Guyot de Frangy, écuyer, fut condamné à 120 francs d'amende en 1383, pour avoir fait la guerre au prieur de St.-Marcel, et avoir ravagé les terres qui étaient dans la sauve-garde du duc.

Odo de *Frangey*, fils de Marguerite du Fay, reconnaît, en 1396, tenir à foi et hommage son bien de Jean Bouton, à cause de sa maison-forte du Fay ; Emart Bouton, seigneur en 1498 ; Christophe Bouton, en 1511 ; Cl. Bouton fait hommage des terres de Frangy et de Beauvoir au duc de Nemours, seigneur de St.-Georges-lès-Seurre, en 1575.

Plus de 300 feux (240 en 1736, 87 en 1490), 1,300 communians. Dépend Charnay, à M. de la Rodde, dont le père, Claude de la Rodde, d'une ancienne noblesse d'Auvergne, s'établit en Bourgogne par son mariage avec Charlotte du Chatel, qui lui porta les terres de Charnay et de Conde, mort lieutenant-colonel du régiment de Listenois, Beauvoir, Clémencey. (Voy. ci-devant, pag. 422.)

Tronchay, 8 feux, etc. A deux lieues et demie de Louhans, sept de Chalon.

LA FRETTE-EN-BRESSE.

Vocable St. Paul, archiprêtre d'Orme ; patron, le prévôt de St.-Pierre de Mâcon ; seigneur, le marquis de Bourbonne ; jadis aux Tenarre.

En la chapelle de la Vierge, tombe figurée de Ponce de Tenarre, en 1342 ; autre en la nef, sur laquelle sont deux épées à l'écu de Tenarre, sans inscription ; Humbert de Tenarre, seigneur, en 1580.

60 feux, 200 communians. Dépendances : Casinière ou Crenière, Rebost-Fleby, Laverne, Lagrelet, etc. Trois lieues de Louhans, quatre et demie de Chalon.

FRETTERANS ou FRETRANS.

Anciennement *Fratrans*, vocable la Vierge, diocèse de Besançon ; patron, le prieur de Moutier-en-Bresse, doyenné de Neublanc ; recette d'Auxonne. Belle sonnerie. Eglise voûtée.

Anne-Claude de Thiard, lieutenant-général, reprit en 1744. Son père l'avait acquis de N. d'Harcourt, à la fin du dernier siècle. Guy de Neublanc, « pour les dons et services à lui rendus par les habitants de » Fretterans, leur accorde, en 1433, licence et faculté de chasser à toutes » bêtes et oiseaux fauves, en tout le territoire, tant en rivière qu'autre » part, même dans les bois de Neublanc, à tous filets et engins, en payant » au seigneur la quatrième partie de la venaison. »